

LA MURE Le clocher menace de s'effondrer



Le problème n'est pas nouveau. Depuis vingt ans, le ciment de l'église Notre-Dame de l'Assomption à La Mure s'effrite au point de rendre son accès dangereux. Rongé par la pourriture, le clocher menace dangereusement de s'effondrer. Alors qu'elle menait des travaux pour purger la partie extérieure du clocher, l'entreprise spécialisée a tiré sur la sonnette d'alarme. « Il a été constaté que la partie intérieure du clocher est dans un pire état que l'extérieur », explique, un brin dépité, Fabrice Marchiol, le maire de La Mure.

Face à un danger éminent d'effondrement de la flèche de l'église, qui culmine à soixante mètres de hauteur, l'édile a décidé d'interdire l'accès non seulement à l'édifice mais aussi à la place qui est à ses pieds. « Il fallait prendre immédiatement des mesures de sécurité », avance M. Marchiol qui a organisé un conseil municipal extraordinaire, à huis clos, le 23 novembre dernier pour évaluer la situation avec toutes les parties prenantes du dossier.

Les travaux arrêtés, des carottages doivent désormais être effectués au pied du clocher pour déterminer la solidité réelle de la base du bâtiment. « Nous avons également demandé à ce que des témoins manuels et électroniques soient posés afin de surveiller les mouvements éventuels de l'église », continue Fabrice Marchiol. Et comme le temps presse désormais, les élus ont décidé de lancer immédiatement un marché à procédure négociée

pour entamer la démolition du clocher. Sauf que le temps joue contre les protagonistes des travaux. « Les contraintes météorologiques vont s'ajouter à tout cela. Du coup, on peut espérer un début des travaux d'ici mars 2010 », attend le maire.

Les financeurs vont-ils suivre ?

Mais cette mésaventure a un coût. Et pas des moindres. Les seuls travaux de rénovation et de sécurisation de l'église avaient été budgétisés à 400 000 euros. Une souscription publique avait même été lancée par l'intermédiaire de l'Association pour la restauration du patrimoine et la sécurité des églises de La Mure (coprésidée par Fabrice Marchiol et le père Cuennet) qui avait permis de réunir 30 000 euros. Même le diocèse avait participé. Le Conseil général, lui, avait prévu de financer à hauteur de 50 % du montant. Sauf que désormais, pour la destruction de la flèche, il faudra ajouter 130 000 euros supplémentaires. « Sachant que sur les 400 000 euros prévus, il y en a déjà cent soixante mille qui ont été utilisés pour la location des échafaudages afin de permettre les travaux de rénovation », récapitule Fabrice Marchiol qui peut compter sur le soutien du Département « Les choses vont se dérouler en deux temps », détaille Charles Galvin, le conseiller général du canton de La Mure. « Je présenterai à la prochaine conférence territoriale (qui doit avoir lieu le 9 février 2010) le changement de destination de la subvention. Le Conseil général est obligé de délibérer pour la réaffecter. Seulement, je ne peux pas garantir que ce sera pour 2010. Ce sera peut-être étalé sur le budget 2011 », prévient le conseiller général. Quant aux 130 000 euros supplémentaires « comme le Département finance à 50 %, cela fait une somme 65 000 euros qu'on peut trouver. De toute façon, nous sommes face à un problème de sécurité. Et la municipalité de La Mure a pris la bonne décision », conclut M. Galvin.

Christophe Gontard, le chef de file de l'opposition, a quand même quelques regrets. « Il y a un an, quand les travaux de rénovation ont été décidés, on avait demandé des études complémentaires sur l'état de l'église ».

« Pourquoi pas construire un lieu de culte œcuménique ? »

Et pour le conseiller municipal, aucun élément techniquement fiable permet, pour l'instant, de dire que le "seul" démantèlement du clocher est la bonne solution. Pour lui, la destruction n'est pas à exclure. « Dans ce cas, notre proposition est de réfléchir de cette question au niveau intercommunal et pourquoi pas construire un lieu de culte œcuménique car il y a aussi un besoin pour les musulmans et les protestants. » L'idée est lancée. En attendant, la flèche de l'église continue à dominer dangereusement la cité muroise. Mais pour combien de temps ?

REPÈRES Église notre-dame La construction de l'église Notre-Dame date de 1887.

Auparavant l'église paroissiale était celle aujourd'hui connue sous le nom de la chapelle du père Eymard. L'édification de l'église Notre-Dame a duré dix ans avec l'aide financière des moines Chartreux (Source : Paroisse Saint-Pierre Julien Eymard). REPÈRES où aura lieu la messe ? Désormais, la messe dominicale aura lieu à l'Eglise de Pierre-Châtel. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, une messe est prévue à la chapelle du père Eymard.

Rens. : 04 76 81 16 06

par La Rédaction du DL le 03/12/2009 à 06:37